INSECTICIDE À BASE DE TERRE DE DIATOMÉE SPÉCIAL RAMPANTS

CAP VERT

IOTOX ANTI RAMPANTS

INSECTICIDES ET RODONTICIDES

ACTION
- **Désinsectiser**

Photo non contractuelle

Fabriqué en France

INNOVATION :
- Barrière protectrice coupant les insectes rampants qui la traversent.
- Efficacité longue durée : 2 à 3 semaines.
- Utilisable en intérieur et en extérieur.

PROTECTION :
- Matière active minérale (terre de diatomée).

CONSEIL :
- Efficace sur de nombreuses espèces rampantes : fourmis, blattes, cafards, puces, punaises, poux rouges, poissons d'argent, cloportes…
- Avec tube prolongateur :
  - Permet d'effectuer une pulvérisation fine et précise.
  - Idéal pour atteindre les zones difficiles d'accès (crevasses, fissures, interstices).
- Peut être utilisé sur les contours de fenêtres, seuils de portes, plinthes, tuyauteries, bouches d'aération, pour protection des espaces verts, sur les contours d'arbres, jardinières, ...

MODE D'EMPLOI* :

- Agiter vigoureusement l'aérosol jusqu'au décollement de la bille. ● Pulvériser près des refuges existants et potentiels selon les nuisibles visés. ● Purger l'aérosol tête en bas après utilisation pour dégager la valve et le diffuseur des résidus de poudre.
- Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. ● Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. ● Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

**Pour plus d'informations, se reporter à la fiche complémentaire.*

CONDITIONNEMENTS :

Aérosol
500 ml

CARACTÉRISTIQUES :

- Prêt à l'emploi.
- Liquide blanc/beige.
- Préparation à usage biocide TP18 : DIOXIDE DE SILICIUM KIESELGUHR (CAS n°61790-53-2) : 7,20 % m/m ; GERANIOL (CAS n°106-24-1) : 0,03 % m/m.
- 1 aérosol = 75 mètres linéaires de traitement.

AVEC CE PRODUIT, IPC VOUS PROPOSE :

● IOTOX ● IOTOX PREMIUM ● IOTOX FUMIGATEUR

IOTOX ANTI RAMPANTS

Insecticide à base de terre de diatomée
spécial rampants

MODE D'EMPLOI :

- Agiter vigoureusement l'aérosol jusqu'au décollement de la bille.
- Pulvériser une mince couche près des refuges existants et potentiels selon les nuisibles visés.
- Pour obtenir un effet longue durée, pulvériser sur les plinthes, tuyauteries, arrière des appareils ménagers, encadrement des portes et fenêtres et bouches d'aération.
- Prévoir une nouvelle application s'il y a présence de juvéniles consécutivement au développement des œufs afin de perturber le cycle complet et/ou rester efficace contre de nouvelles infestations de colonies.
- Purger l'aérosol tête en bas après utilisation pour dégager la valve et le diffuseur de tout résidu de poudre.
- En cas de projection accidentelle sur les mains ou la peau, laver abondamment à l'eau et au savon.
- Ne pas pulvériser à proximité des appareils électriques sous tension. Utilisable uniquement lorsque le matériel n'est pas sous tension. Attendre 5 min avant de remettre le matériel sous tension.
- Evacuer le personnel, les animaux et les denrées alimentaires de la zone à traiter

LA TERRE DE DIATOMÉE

Une barrière naturelle contre les rampants

La Terre de Diatomée (dioxyde de silicium) est extraite de carrières naturelles, raffinée mécaniquement sans transformation chimique.

Elle est composée de fossiles d'algues microscopiques très coupants.

La terre de diatomée fonctionne comme insecticide de plusieurs manières :

- L'ingestion des particules de silice par l'insecte provoque des lésions du tube digestif.
- La silice provoque également des lésions sur les membres et la carapace.
- En aérosol, après évaporation du solvant, la pulvérisation laisse un film de poudre blanche qui agira comme barrière physique empêchant ainsi les insectes de se mouvoir et alors les isolera. Le parasite ne peut plus se développer dans ces conditions et meurt de déshydratation.

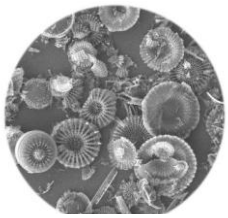

Terre de diatomée au microscope

IPC SAS – CS 71821 – 29218 BREST CEDEX 2 - FRANCE
Tél. : 0033 (0)2.98.43.45.44. – Fax : 0033 (0)2.98.44.22.53.